

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 13. Lausanne, 28 Juillet 1863. VIII^e Année

SOMMAIRE. — Autres réflexions sur l'artillerie suisse. — Des places d'armes au service de l'artillerie rayée. — Ecole centrale de 1863. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Société militaire fédérale. *Procès-verbaux de la dernière réunion.* — *Instruction sur les subsistances.*

AUTRES RÉFLEXIONS SUR L'ARTILLERIE SUISSE.

Nous avons lu avec intérêt le mémoire de M. le major de P..., intitulé : *Réflexions sur l'artillerie suisse.*

Quoique nous soyons loin d'être d'accord avec lui sur tous les points, nous lui savons bon gré d'avoir donné de la publicité à ses idées. Pour le bien de l'arme à laquelle nous nous intéressons, nous aimerions voir plus souvent les officiers d'artillerie émettre leur opinion et appeler la discussion sur ce qui leur semble défectueux, et sur les progrès que la réflexion et le travail leur ont suggérés; des débats de cette nature ne pourraient qu'avoir un bon résultat, en attirant l'attention sur tel point que la routine a maintenu malgré ses défectuosités, et en entretenant une louable émulation chez les officiers de ce corps.

S'il est vrai de dire que c'est du choc des opinions que jaillit la lumière, nous appelons de tous nos vœux un débat franc et loyal sur le sujet qui nous occupe, et nous n'hésitons pas à en prendre l'initiative.

M. le major de P... commence par critiquer le mode d'instruction de l'artillerie, particulièrement en ce qui concerne les officiers.

Avant d'entamer ce sujet, nous tenons à faire observer que les reproches faits au mode d'instruction ne peuvent s'adresser aux instructeurs, les commandants d'écoles recevant du département militaire fédéral un plan d'instruction détaillé auquel ils sont tenus de se